

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 14

Nombre de membres présents : 9

Nombre de suffrages exprimés : 9

VOTES :

Pour : 9

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 09/02/2024 *deuxième convocation L2121-17*

Présenté par Pierre-Alain Millet, Président (1),
A Vénissieux, le 15/02/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire
A Vénissieux, le 15/02/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

ARIAGNO Jeff	<i>nié</i>
BON Gaël	<i>Distanciel</i>
BONY Vincent	
BOUCHACOURT Jean-luc	<i>Distanciel</i>
GUICHARD Ridha	<i>Distanciel</i>
MAILLET Eric	<i>Distanciel</i>
MERMOURI Azdine	<i>Pouvoir m. Bon</i>
MILLET Pierre-Alain	<i>[Signature]</i>
MOULIN Guillaume	
RAPP Florian	
RIAS Bernard	
SOW Abdoulaye	<i>Distanciel</i>
VILLEDIEU Florence	
VIOLLET Alain	<i>Distanciel.</i>

Certifié exécutoire par Pierre-Alain Millet, Président (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le 16/02/2024, et de la publication le 16/02/2024

A Vénissieux, le 15/02/2024

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.

